

ENGAGEMENTS

- 1) Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information jointe qui indique les conditions d'acceptation par le Comité PCL de mon dossier d'inscription ainsi que de l'intégralité des annexes 1 et 2.
- 2) Je déclare avoir pris connaissance que **la superficie finalement retenue pour mon projet et qui sera contractualisée entre le Comité PCL et moi-même sera la superficie contrôlée par les services de FranceAgrimer**. Si j'ai déjà reçu la **notification de surfaces primables à l'arrachage** suite à l'enquête de FranceAgrimer, **je la joins au dossier d'inscription. Sinon, je m'engage à l'envoyer au comité PCL dès réception.**
- 3) **Je déclare avoir pris connaissance qu'en cas de déséquilibre du plan collectif, une priorisation des dossiers pourra intervenir, selon les modalités prévues dans la notice d'information jointe.**
- 4) Je m'engage à fournir une caution bancaire qui pourra être appelée en cas de déséquilibre du plan, quel qu'en soit le motif.
- 5) J'autorise le Comité PCL à demander au service de la viticulture territorialement compétent de procéder au marquage des droits de plantation issus des arrachages primés dans le cadre du PCL.
- 6) Je déclare que mon exploitation n'est pas en situation d'infraction au regard de la réglementation communautaire et nationale relative au potentiel viticole.
- 7) Je déclare être l'exploitant des parcelles inscrites dans ce dossier d'inscription, et que pour les parcelles dont je suis fermier ou métayer-exploitant, j'ai obtenu l'accord écrit auprès de mon propriétaire pour pouvoir engager les parcelles inscrites dans ce dossier.
- 8) Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'octroi fixées par la Communauté Européenne, notamment pour la conditionnalité des aides agricoles et environnementales (notamment déclaration PAC) et que les parcelles à l'arrachage n'ont pas bénéficié durant les 10 dernières années de primes (voir notice).
- 9) Je dépose avec ce dossier **un chèque d'un montant de 100 € à l'ordre du comité PCL**, pour couvrir les frais de gestion administrative (un justificatif vous sera renvoyé).
- 10) Je m'engage à payer les cotisations au Comité PCL sur la durée totale du plan.

Fait à :	Le :
Signature :	

**Le comité PCL n'acceptera pas
de dossier incomplet ou envoyé après le 11 mars 2011** (Cachet de la poste faisant foi).

Rappel des pièces à joindre :

- Dossier d'inscription dûment rempli, **daté et signé**,
- Extrait Kbis pour les sociétés (GAEC, EARL, SCEA),
- Chèque d'un montant de 100€ à l'ordre du comité PCL.

Votre dossier est à retourner à l'adresse suivante :
Comité de gestion du PCL en Val de Loire – Centre
Château de la Frémoire – 44120 VERTOU